– XVII –

POUR UN BON USAGE DES ABRÉVIATIONS : LE CAS DU *VATICANUS GRAECUS* 1611 ET DU *BAROCCI* 50*

Les moyens dont dispose le paléographe pour déterminer le lieu d'origine d'un manuscrit grec sont relativement réduits et souvent incertains. À cet égard, le spécialiste des manuscrits latins est beaucoup plus favorisé. Il convient donc que le premier fasse flèche de tout bois, c'est-à-dire tienne compte d'éléments si discrets ou si ténus qu'ils restent inaperçus et sont le plus souvent négligés par les auteurs de catalogues, fussent-ils exemplaires comme ceux de la bibliothèque Vaticane. C'est justement un manuscrit de ce fonds, décrit en 1950 par C. Giannelli[1], qui servira de premier exemple dans ce que je voudrais être un plaidoyer en faveur du bon usage des abréviations par les paléographes d'aujourd'hui ou, mieux, une démonstration.

Le *Vaticanus gr*. 1611, qui contient la chaîne exégétique de Luc composée par Nicétas d'Héraclée, est un manuscrit daté des années 1116 et 1117. Si la datation, extrêmement précise comme on le verra plus loin, n'a jamais été contestée, les avis sont partagés – je dirais même diamétralement opposés – sur le lieu où le *Vaticanus* a été transcrit, comme le montre le rappel suivant qui porte sur un siècle.

P. Batiffol, dans son livre déjà centenaire sur l'abbaye de Rossano, rattache ce manuscrit au « style carminé », qui pour lui est constantinopolitain[2].

J. Sickenberger, dans son étude de 1902 sur la chaîne de Nicétas, fait du *Vaticanus* le plus ancien représentant de ce qu'il nomme la « famille italienne »[3].

Dans sa notice de 1950, C. Giannelli, suivant Sickenberger sur ce point, attribue au Patir de Rossano une rubrique liturgique du *Vaticanus* dont il sera question plus loin ; pour l'écriture, à propos de laquelle il mentionne la grande abondance des abréviations dans certaines pages du manuscrit (p. 274 : « partes non nullae compendiorum segete horrentes »), il ne parle

* *Scriptorium* 48, 1, 1994, p. 3-17 et pl. 1-3.

1. *Codices Vaticani graeci. Codices 1485-1683*, in Bibliotheca Vaticana 1950, p. 272-275 (la rédaction de la notice est antérieure de plusieurs années à la publication du catalogue : la composition du cahier 34, où elle commence, est datée du 10 juin 1946).

2. P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano : contribution à l'histoire de la Vaticane*, Paris 1891, p. 83.

3. J. Sickenberger, *Die Lukas-Katene des Niketas von Herakleia* (Texte und Untersuchungen 22, 4), Leipzig 1902 ; voir aussi, du même, Aus römischen Handschriften über die Lukas-Katene des Niketas, *Römische Quartalschrift* 12, 1898, p. 67 et suiv., avec une reproduction du f. 94^{v} à la planche V.

pas d'une éventuelle origine italiote, mais dans l'index (p. 508) le *Vaticanus* est rangé sous le lemme « Italia australis (atque Sicilia) patria codicum ».

Peu après, R. Devreesse, dans *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale,* déclare : « qu'ils [c'est-à-dire trois manuscrits de « style carminé », dont le
4 *Vaticanus gr.* 1611] viennent de Constantinople, nous le nions absolument ; tous les trois sont de l'Italie méridionale. »[4]

En 1960, malgré la vigueur de cette déclaration péremptoire, J. Darrouzès attribue au *Vaticanus* une origine constantinopolitaine et tire argument de la date du manuscrit, où le futur métropolite d'Héraclée est seulement qualifié de diacre, pour décaler d'une trentaine d'années la vie et les activités de Nicétas[5].

En 1974, N. Wilson, approuvant J. Darrouzès, qu'il cite, opte à son tour, au colloque de paléographie grecque de Paris, pour l'origine constantinopolitaine et propose de voir dans le manuscrit « a master copy prepared for the author »[6].

Intrigué par ces avis contradictoires, en novembre de l'année suivante, dans ma conférence de l'École pratique des hautes études, je décris ce manuscrit et apporte en faveur de l'origine italiote des observations nouvelles[7] qui seront rappelées plus loin.

À son tour P. Lemerle, dans la quatrième de ses *Cinq études sur le XI^e siècle byzantin* parues en 1977, attribue avec quelque précaution le *Vaticanus* à l'École de Saint-Pierre de Constantinople[8].

Huit ans après le colloque de Paris, en 1982, N. Wilson laisse percevoir une certaine réserve au colloque d'Urbino sur « Il libro e il testo » ; mentionnant que la réglure du parchemin faite à la pointe sèche comporte des renforcements au crayon, pratique déjà signalée par J. Leroy[9], il déclare (je le cite en traduisant) : « L'emploi du crayon pour régler quelques-unes des lignes guidant l'écriture indiquerait une origine italienne, mais l'écriture elle-même et la belle qualité du parchemin n'apportent pas d'appui décisif à cette opinion. »[10]

4. R. Devreesse, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale* (Studi e testi 183), Cité du Vatican 1955, p. 23.

5. J. Darrouzès, Notes de littérature et de critique. 1, Nicétas d'Héraclée ὁ τοῦ Σερρῶν, *Revue des études byzantines* 18, 1960, p. 179-184 ; reproduit dans, du même, *Littérature et histoire des textes byzantins*, London 1972, n° VI.

6. N. Wilson, Scholarly hands of the middle Byzantine period, dans *La paléographie grecque et byzantine (Paris 21-25 octobre 1974)*, Paris 1977, p. 299 et fig. 7 (p. 230).

7. *Annuaire de l'École pratique des hautes études, IV^e section*, 1976-1977, Paris 1977, p. 250-251.

8. P. Lemerle, *Cinq études sur le XI^e siècle byzantin*, Paris 1977, p. 231 et n. 87.

9. J. Leroy, Quelques systèmes de réglure des manuscrits grecs, dans *Studia codicologica*, hrsg. von K. Treu (Texte und Untersuchungen 124), Berlin 1977, p. 311 et n. 2 (où le *Vatic. gr.* 1611 n'est pas mentionné).

10. N. Wilson, The relation of text and commentary in Greek books, dans *Il libro e il testo*, ed. C. Questa & R. Raffaelli, Urbino 1984, p. 109.